



# Programme de formation

## Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

### Objectifs :

Recycler les connaissances acquises lors de la formation SSIAP1 conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

### Public concerné et prérequis :

Public concerné:

Toute personne appelée à exercer les fonctions d'agent de sécurité incendie en E.R.P et I.G.H

Prérequis :

Titulaire des diplômes S.S.I.A.P1., d'une équivalence ou des diplômes "ERP1" et "IGH" niveaux 1.

Etre en cours d'exercice en tant que SSIAP1

Qualification de secourisme en cours de validité

Test d'évaluation des connaissances sous forme de QCM est effectué à l'entrée de la formation

Groupe de 15 personnes maximum

### Qualification des intervenants :

Préventionniste, chefs de service SSIAP3

Formateurs validés en Préfecture

### Moyens pédagogiques et techniques :

Théorie en salle, exercices pratiques

Supports vidéo

### Programme :

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Séquence 1 : Prévention

- Evolution de la réglementation en matière de prévention

Séquence 2 : Moyen de Secours

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Séquence 3 : Mises en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie



## Programme de formation Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

---

- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

### Délais moyens pour accéder à la formation :

CPF : inscription via le site ou application 15 jours avant le début de la formation

AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier Pole Emploi

Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement Personnel : pas de délai spécifique

### Conditions administratives et financières :

Convention bilatérale de formation

#### Lieu :

Voir le planning ou nous consulter

#### Tarif :

Nous consulter